



Salariés de la région Rhône-Alpes (Lyon, Montbonnot, Strasbourg et Roanne)



Elections 2010

Comité d'entreprise

➡ Appel à candidature

Vous désirez être **informé(e) et consulté(e)** sur tout ce qui concerne **la marche générale de l'entreprise** d'un point de vue économique et social : embauches, licenciements, conditions de travail, aménagement et durée du temps de travail, aide au logement, épargne salariale (participation), formation professionnelle, gestion des activités sociales et culturelles, et faire respecter les droits des salariés.

➡ Rejoignez-nous pour dire :

- **non, aux délocalisations à l'étranger**, hier la Société Générale, aujourd'hui SFR, demain qui sera le prochain ? Des emplois de techniciens et de cadres Stéria sont sacrifiés sur l'autel du profit à tout prix !
- **non, à la souffrance au travail**, suite à la dégradation des conditions de travail, des salariés de plus en plus nombreux au bord de la dépression !

➡ Rejoignez-nous pour exiger un travail et un salaire décent.

Il est important que dans la situation sociale et économique difficile que nous traversons, **les instances du personnel comme les comités d'entreprise soient forts**. Nos futurs représentants Cfdt doivent pouvoir jouer leurs rôles pleinement, assistés d'une équipe de juristes et d'experts compétents.

➡ Employés, Etam ou Cadres, les délégués du comité d'entreprise ont deux rôles essentiels :

- **peser** sur les aspects et **décisions économiques** de l'entreprise ;
- **organiser** et gérer **les activités sociales et culturelles** (voyages, billetterie, spectacles...).

➡ Syndiqués ou non rejoignez une équipe Cfdt :

- **dynamique et efficace** au service des salariés.

Contacts :

- Michel Marius 06.15.32.47.30 michel.marius@cfdtsteria.fr
- Hakima Villard 06.87.28.88.75 hakima.villard@cfdtsteria.fr

www.cfdtsteria.com



Elections 2010

Délégués du personnel

Appel à candidature

- Vous souhaitez **porter et défendre** toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, **faire respecter l'application du code du travail**, de la convention collective et des accords d'entreprise ainsi que les règlements concernant la protection sociale, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.
- Vous voulez pouvoir **saisir l'inspection du travail** pour toute plainte concernant l'application des règles législatives, conventionnelles et accords d'entreprise et **aider les salariés dans leurs démarches juridiques** notamment auprès des Prud'hommes.



Cette élection est un rendez-vous incontournable de la vie sociale à STERIA essentiellement pour :

- défendre et **faire évoluer les salaires** ;
- défendre **les droits des salariés** individuels ou collectifs ;
- contrôler l'application du code du travail, Syntec, les accords d'entreprise :
 - Ex : **RTT-35h**, astreintes, **heures sup**, travail posté...



Rejoignez un syndicat responsable et compétent pour faire respecter vos droits et ceux de vos collègues.



Contacts :

- Michel Marius 06.15.32.47.30 michel.marius@cfdtsteria.fr
 - Hakima Villard 06.87.28.88.75 hakima.villard@cfdtsteria.fr
- www.cfdtsteria.com